L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 FEVRIER 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & [illegible], PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $[illegible]; par semestre, $[illegible]; par trimestre, $[illegible]. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION SEMI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi.

Par an, $6; par semestre, $6.

TARIF D'ANNONCES.

[illegible]

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12mo
Un carré	$12	$22	$30	$50	$75
Deux	20	30	50	70	125
Trois	30	50	70	110	175
Quatre	35	67	90	140	225
Cinq	40	70	100	170	275
Six	45	80	110	200	325
Sept	50	100	125	230	375
Huit	55	115	140	260	420
Neuf	60	125	150	280	460
Dix	75	135	160	300	500
Onze	80	145	180	320	540
Douze	85	155	200	350	580
Treize	90	165	215	410	620
Quatorze	95	175	230	440	660
Quinze	100	185	240	460	700
Trente	175	280	450	800	1200

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 28 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par Ant. Chalaire, shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un morceau de terre situé dans la paroisse St-Bernard, à environ 4 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant 200 pieds de face au fleuve sur une profondeur de 80 arpents.

Par P. Ad. Fortier, connétable, à midi—Le cótre Banana, de 4 tonneaux, tel qu'il est, au pied de la rue Elmire, 3me District.

Par Nelligan & Bassetti, à 7 heures du soir, au Crescent Auction Mart, 24, rue Carondelet, entre Perdido et Poydras—Continuation de la magnifique vente de statues et groupes en marbre de Carrare, vases et objets historiques en marbre de Carrare, bronze artistement travaillés, pendules, verrerie de Bohème, plaqués et contellerie anglaise, &c., choisis et importés d'Europe l'été dernier, par Signor G. B. Pendebbini.

Par René Guttierrez, à 10 heures, au No 167, rue St-Charles—Vente par catalogue de pianos, commodes, tables, [illegible], arbres fruitiers, vins, &c.

Par Chas. T. Reilly, à 11 heures, dans la salle d'encan, No 111, rue Poydras—Un fort lot de meubles.

Par A. Feibar, dans leur salle d'encan, coin de Chartres—Vente importante et sans réserve de marchandises sèches, habillements, lingerie, &c.

Par B. G. Inacit, coin Passage de la Bourse et Bienville—Meubles.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 36 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et du pays, lingerie—sans réserve.

Par Eugène Tourné, sur la Levée, au pied de la rue des Ursulines—Vin, amandes, fromage, liqueurs, oranges, &c., (vente continuée.)

Par C. E. Girardey & Co, au No 167 de la rue Royale, coin Orléans—Installations de magasin, marchandises sèches, comptoirs, &c.; au No 38 de la rue du Canal, installations de magasin, &c.

Par Louis Stern & Bros., au No 25 de la rue du Camp—450 caisses bottes, souliers et brodequins, 25 malles Congress en cuir français, sans réserve.

Par D. E. Morphy, encanteur, au No 47, rue des Magasins—vente continuée d'un stock de quincaillerie, pour des billets de ville.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

☞ La grande vente par catalogue de quincaillerie par D. E. Morphy, encanteur, sera continuée aujourd'hui, à 10 heures A. M., au No 47 de la rue des Magasins.

Statues, et Groupes de marbre de Carrare.—MM. Nelligan et Bassetti vendront vendredi, 27 du courant, à 7 heures du soir, à la salle d'encan du Crescent, rue Carondelet, No 24, une immense collection de statues et de groupes en marbre de Carrare, des bustes représentant des divinités mythologiques, des gladiateurs, des Hercules, des vases de Médicis, etc., etc., ainsi que des verreries de Bohème, des plaquées, services et aussi des verreries de coutellerie anglaise. Les dames pour lesquelles ces vente sont invitées à aller visiter cette collection qui comprend nombre d'articles précieux pour l'ornement d'une maison ainsi que pour le service domestique. Quelques uns viennent de l'exposition de Paris et ont une grande valeur. Voyez l'annonce à la colonne des encans.

La Fin et les Moyens.

Nous avons signalé, il y a quelques jours, l'odieux manque de foi que MM. Sherman et Bingham suggéraient au Congrès d'accomplir dans l'affaire de l'Alabama. Ces honorables proposaient tout simplement de déclarer la Constitution ratifiée quand le résultat du vote prouve qu'elle est rejetée. De là à décider que tout candidat radical sera élu même quand il n'aura eu qu'une minorité des voix, il n'y a qu'un pas, et ce pas, ils se trouvera des novateurs pour en faire la proposition. Cependant, nous devons dire que le bill de M. Bingham a excité les scrupules de quelques-uns de ses collègues, et ses collègues sont MM. Stevens et Butler. Qui l'eût cru? Ce que c'est que la rivalité de métier! Une dépêche adressée à la *Tribune* de New York annonce qu'un certain nombre de radicaux sont d'avis de faire procéder à une nouvelle élection. Cette élection aurait lieu bien entendu sous l'empire du bill qui vient d'être voté par les deux Chambres.

Ce bill, comme on a pu le voir par les dépêches, porte que les constitutions d'Etat seront ratifiées à la simple majorité des votants, quel que soit le chiffre de ceux-ci. Il ajoute que tout électeur enregistré aura le droit de voter dans tout bureau d'élection, après dix jours seulement de résidence dans l'endroit, sur la simple présentation de son certificat, ou d'un affidavit ou de tout autre preuve constatant qu'il a été enregistré. Le bill a été adressé au Président qui le renverra probablement avec son veto, et il sera adopté définitivement à la majorité des deux tiers d'ici à une dizaine de jours.

La ratification d'une constitution par la simple majorité des votants est une clause qui, en elle-même, n'a rien d'extraordinaire; et, si elle eût été insérée dans la première loi, elle n'eût probablement fait l'objet d'aucune remarque. Mais ce nouveau bill supplémentaire, comme ceux qui l'ont précédé, n'est qu'une tactique pour assurer la victoire à la faction radicale. Il y a là une nouvelle preuve de parti pris de la part du Congrès de repousser tous les résultats qui seront contraires à ses vues, et de modifier sa législation incessamment jusqu'à ce que cette législation produise l'effet désiré: l'adoption d'une constitution radicale et la nomination de représentants et de sénateurs radicaux.

La tactique fédérale, pendant la guerre, consistait à remplacer tout général qui se faisait battre, jusqu'à ce qu'on en trouvât un qui fût vainqueur; la tactique congressionnelle est la même, et les lois de reconstruction se succèdent invariablement après chaque échec. Les radicaux espèrent, de tâtonnements en tâtonnements, réussir à gagner la proie convoitée. Ils ont pris pour règle cette maxime bien connue "qui veut la fin veut les moyens" et ils ne reculent devant aucune contradiction, devant aucune palinodie, devant aucun déni de justice, devant aucun accroc à la Constitution!

Nous venons d'avoir une nouvelle preuve de cette élasticité de conscience des radicaux, dans le refus que vient de faire le Sénat d'admettre le sénateur Thomas, du Maryland.

Au commencement de la lutte entre le Président et le Congrès, il était douteux que le parti radical eût dans le Sénat une majorité des deux tiers. Il y avait, à cette époque, 16 sénateurs conservateurs; il n'y en a plus que 11 aujourd'hui. Les radicaux se sont renforcés de deux sénateurs du Tennessee, et ils ont diminué le nombre de leurs adversaires d'abord en expulsant M. Stockton, du New Jersey, à une époque où la composition de la législature de cet Etat assurait l'élection d'un sénateur radical, puis, il y a quelques jours, en refusant d'admettre M. Thomas, régulièrement élu par la législature du Maryland.

Ce prétexte a suffi à la majorité radicale pour refuser un siége, trois ans après la guerre, à un sénateur régulièrement élu qui remplissait toutes les conditions légales pour être admis au Sénat. Nous devons dire, cependant, que treize sénateurs radicaux, parmi lesquels nous remarquons les noms de MM. Fessenden et Trumbull, ont voté avec les conservateurs en faveur de l'admission. Sur 51 votants il y a eu 21 voix pour l'admission contre 28 pour le rejet de M. Thomas.

L'accusation portée contre ce sénateur était la prétendue sympathie qu'il aurait montrée pour la "rébellion". Cependant, il avait prêté le serment d'épreuve, et il semble que cela eût dû suffire. Le comité judiciaire du Sénat, saisi de la question, a fait une enquête minutieuse et le seul fait qu'on ait pu établir, c'est que le fils de M. Thomas, dont jouit plein de [illegible] dans l'armée confédérée malgré les représentations de son père, ce dernier, néanmoins, ne voulant pas le laisser partir sans ressources, lui avait remis une somme de cent piastres.

Plusieurs législatures du Nord étant démocrates, les radicaux prévoient le moment où ces législatures enverront des démocrates au Sénat. De là leur désir de hâter l'admission des Etats du Sud reconstruits dans le sens radical, car ces Etats leur apporteraient un renfort de vingt sénateurs; de là aussi la proposition de diviser le Texas en quatre Etats, de façon à obtenir huit sénateurs au lieu de deux pour un Etat qu'on compte bien rendre radical avant l'élection.

Cependant, les sénateurs dont le terme expire prochainement, commencent à montrer quelques scrupules sur les mesures qui sont d'une injustice trop flagrante. Ils ne sont pas tous disposés à se sacrifier dans l'intérêt du parti et ils tiennent un peu à ménager la susceptibilité de leurs constituants, qui seront bientôt appelés à renouveler ou à annuler leur mandat. Voilà tout le secret de la modération que montrent en ce moment quelques sénateurs. C'est à ce mobile tout personnel que nous devrons peut-être d'éviter une catastrophe.

MORT DE M. ALPHONSE GENTILE. — La paroisse Assomption vient de perdre un citoyen estimable, M. Alphonse Gentile, qui avait su depuis son arrivée en Louisiane s'acquérir de nombreux amis et l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'ont connu. Voici en quels termes *La Bousséle*, de Napoléonville, annonce sa fin prématurée:

Le jeudi, 20 février, à minuit vingt minutes, est décédé M. Alphonse Gentile, natif de la Martinique, Antilles françaises, à l'âge de cinquante et un ans.

Il exerçait depuis longues années à Napoléonville la profession d'avocat. Il laisse une veuve et sept enfants.

Ses amis ont entouré son lit jusqu'au dernier moment et lui ont prodigué les plus grands soins.

Un cortège nombreux l'a accompagné à l'Eglise Paroissiale de l'Assomption où a été célébrée la cérémonie funèbre.

LE GAZ DE LA RUE GRAVIER.— Nous insérons avec plaisir l'intéressante communication qui suit, concernant la nature du gaz découvert dans la rue Gravier:

Faculté de Médecine de l'Université de la Louisiane, 26 février 1868.

Au rédacteur de l'*Abeille*.

Monsieur: En relation avec le rapport que je vous ai récemment adressé sur les résultats de l'analyse du gaz qui sort du puits tubulaire de la maison rue Gravier No 170, il peut être intéressant de communiquer à vos lecteurs l'extrait suivant que je viens de recevoir de mon ami le professeur Eug. W. Hilgard, de l'Université du Mississippi, qui s'occupe de faire pour l'Institut Smithsonian, l'examen des dépôts de vase qu'on trouve à l'embouchure du Mississipi. Il dit à ce sujet:

"Je n'ai encore pu faire qu'un examen préliminaire des gaz sortant des dépôts de vase. Ces gaz sont composés principalement d'acide carbonique et de gaz de marais, en proportions variables. Je n'y ai pas cherché de nitrogène. Dans quelques uns l'acide carbonique domine tellement que le gaz ne peut continuer à brûler d'une façon indépendante. D'autres, spécialement ceux de la passe Sud-Ouest, brûlent comme de mauvais gaz de charbon et ne contiennent qu'une quantité insignifiante d'acide carbonique."

Ce qui précède suffit à montrer que les gaz qui sortent des amas de vase et celui du puits de la rue Gravier sont essentiellement de la même nature. Je passe sous silence quelques observations du professeur Hilgard sur les relations théoriques des deux gaz, parce qu'il dit que ses recherches sont encore incomplètes.

Respectueusement, &c.

J. W. MALLET.

THÉATRE DE L'OPÉRA.— Nous avons déjà parlé de la représentation extraordinaire qui doit avoir lieu ce soir, au bénéfice de M. Gilbert, artiste utile et consciencieux et qui est un enfant du pays. Le spectacle se compose d'*Orphée aux Enfers*, pièce dans laquelle le bénéficiaire remplit le rôle de John Styx et où il chante avec succès les fameux couplets du "Roi de Béotie." Cette pièce a eu mardi dernier un succès d'enthousiasme; il faut dire qu'elle a été jouée avec plus d'entrain encore qu'à la première représentation. Comme nous l'avons dit mademoiselle Lambelé chante le rôle d'Eurydice, M. Decré celui d'Orphée, M. Le Chevalier celui de Pluton, M. Chamonin celui de Jupiter, mademoiselle A. Hiary celui de Cupidon; mesdemoiselles Tholer, Legrand, M. Hiory, représentent les déesses de l'Olympe, Diane, Vénus et Minerve. Après *Orphée aux Enfers* on donnera *Les Femmes Terribles*, spirituelle comédie en 3 actes, qui a été finement jouée par mesdemoiselles Amélie et Marie Hiary, MM. Seguin, Chamonin, Faye et Mary. M. Gilbert remplit dans cette pièce le rôle de M. Bonnassieux. Le spectacle commencera à sept heures précises.

Samedi, on donnera la première représentation de la *Muette de Portici*, grand opéra d'Auber.

LES FENIENS EN ANGLETERRE.

Le magistrat de Bow-street a commencé l'instruction préparatoire contre les individus accusés d'être les auteurs ou les complices de l'explosion dite de Clerkenwell, qui avait pour but de délivrer le fénian Burke en faisant sauter la prison.

Ces accusés étaient au nombre de neuf: les deux Desmond, English, Allen, O'Keefe, Barrett, O'Niel, Anne Justice et John Mullany; à la séance d'hier, ce dernier n'a pas été amené sur le banc des accusés, et, au grand étonnement de ses compagnons, a été appelé comme témoin par le conseil de la Couronne.

Voici dans quels termes a déposé ce témoin: "Je suis membre, depuis quelque temps, de l'Association des fénians, dont le but est d'établir une république en Irlande et de renverser la domination de l'Angleterre dans ce pays; mon rang était celui de centre. J'ai prêté serment le 9 de mars dernier entre les mains de James Kelly. J'ai été présenté ensuite par le prisonnier English aux officiers américains qui sont le général Halpin et le colonel Burke, récemment condamnés en Irlande. J'ai encore été présenté au docteur Morrison et au capitaine McCafferty. Au mois de novembre, English a déposé chez moi un sac contenant des revolvers qu'il a repris un jour ou deux avant l'explosion.

Mullany est entré dans de longs détails pour informer le magistrat que les réunions des associés, antérieurement à l'explosion, ont eu lieu chez lui et dans la maison de Desmond; la poudre nécessaire a été achetée par chaque conjuré en petite quantité et au moyen de bons prévenant d'une souscription générale. C'est Barrett qui a mis le feu au baril, et, afin de se rendre méconnaissable, il s'est fait, le même jour, raser les favoris. Ce même accusé, lors de l'instruction de l'affaire de Burke, à Bowstreet, a rodé pendant trois jours autour du tribunal, avec un revolver chargé, dans l'intention de tuer Corydon, le révélateur, mais l'occasion d'accomplir son dessein lui a manqué.

Mullany a déclaré qu'il avait encore beaucoup à dire, mais le magistrat a, pour le moment, ajourné la suite des révélations qu'aurait à faire cet ex-accusé.

Les journaux font remarquer que la déposition de Mullany ne doit être acceptée qu'avec la plus grande circonspection, mais qu'elle est de nature à jeter la méfiance parmi les féniens en leur montrant que leurs menées sont à la merci des révélateurs et des espions.

Le procès dit de Clerkenwell est devenu, par suite des révélations inattendues de Mullany, la grande affaire du jour.

On lit dans le *Morning Post*:

"Nous apprenons que le gouvernement est en possession de preuves propres à faire penser que la récente tentative de détruire la prison de Clerkenwell a eu lieu sur l'instigation du "colonel" Burke, un des détenus qui attendent dans la prison de Warwick leur procès pour crime de trahison. Il est donc probable que le gouvernement comprendra dans l'acte d'accusation qui sera dressé contre les Desmonds, Barrett, Anne Justice et d'autres actuellement détenus pour cause de meurtre volontaire, un rapport avec la catastrophe de l'explosion. Nous pouvons ajouter que Mullany, le récent dénonciateur, a été admis par le gouvernement comme témoin, à la suite de la découverte sur lui d'un document contenant des références à un personnage très élevé, document qu'il n'a pas été jugé désirable de produire au procès, soit contre Mullany, soit contre les autres prisonniers. Ce document a donc été détruit."

Dans ces derniers temps de *terreur fénienne*, le nombre des constables spéciaux qui ont été assermentés est presque incroyable: à Londres seulement il y en 52,974; ce qui explique ce nombre, c'est que le constable spécial était devenu à la mode; pour un ami disait à l'autre: "Etes-vous constable? — Non. — Pourquoi? Cela ne coûte rien et peut servir." Ainsi la Cité figure au premier rang; elle possède 9,153 constables; vient ensuite le quartier d'Hanovre Square, 3,114, puis Westminster, 1,785, Paddington, 1,666.

La Grande-Bretagne possède 113,674 constables; il y en a 3,974 à Hull, 3,098 à Chatham, 2,461 à Bristol, 2,265 à Manchester, etc. Avec une telle armée de constables peut-on craindre les fenians?

M. TRAIN EN ANGLETERRE.

On lit dans une correspondance générale de Londres du 2 février:

"M. Train, le correspondant du *New-World*, de New-York, qui a été arrêté à son débarquement à Cork, a le privilége d'agiter la curiosité publique. C'est presque une comédie à laquelle on assiste. C'est de moins à ce point de vue qu'on envisage sa conduite et ses discours. Tous les soirs, paraît-il, la foule se presse pour l'entendre, et, bien que son auditoire ne semble pas être toujours extrêmement recherché, il est toujours nombreux. On ne peut refuser de reste à cet orateur beaucoup d'originalité et de verve. Il a une manière pourtant un peu triviale de se mettre en harmonie avec ses auditeurs et il réussit toujours. Si, par exemple, pendant le cours d'un de ses speeches, il s'aperçoit que la foule désire quelques-unes de ces lettres partielles, comment il s'établit, il s'arrête tout d'un coup, quitte son sujet et s'adressant à ses auditeurs: "Allons, mes enfants, il faut vous tenir tranquilles, vous devez montrer à vos ennemis que vous avez un bon caractère. Voyons, riez tous avec moi!" Il part alors d'un éclat de rire tout à fait théâtral, et sa physionomie, son geste aidant, toute la salle a son tour se prend à rire. La paix est rétablie et il continue son sujet: il ne sache pas on peu de sympathie pour l'Angleterre, mais néanmoins il donne des conseils de patience: "N'attaquez plus, dit-il à ses auditeurs, les *martello towers*. Cela ne sert à rien. Ne tirez pas sur les policemen, car les policemen, vous le savez, pourraient être vos amis; ne faites pas de révolution avant que vous jetiez pas sur l'Angleterre avant qu'il n'y ait en aux Etats Unis une nouvelle élection présidentielle."

"M. Train vient d'adresser d'ailleurs au ministre de l'intérieur une protestation contre son arrestation. Il proteste, lui George-Francis Train, comme étant né citoyen américain. Venu pour ses affaires, il a été arrêté au moment de son débarquement et s'est passé la nuit sur le plancher d'une cellule de caserne de police; il n'a pas dit ni écrit un mot, si fait une observation, mais il nie que le gouvernement de la Grande-Bretagne ait le droit d'arrêter un citoyen américain pour des paroles prononcées hors de territoire. Sa protestation est suivie de la signature du consul des Etats-Unis comme témoin."

UN PROCÈS SCANDALEUX.

Devant la cour du Banc de la Reine est venu samedi un procès que les amis des parties avaient cherché depuis longtemps à arranger, afin d'éviter un grand scandale; mais l'obstination d'une de ces parties n'a pas permis qu'il réussissent. Voici les faits tels qu'ils résultent de l'exposé fait devant la cour:

La demanderesse est Mme la comtesse d'Altyrac, femme séparée du comte d'Alteyrac, officier de la marine française et membre de la Légion-d'Honneur. Le défendeur est lord Willoughby d'Eresby, grand-chambellan d'Angleterre et lieutenant député du comté de Lincoln. En 1847, la comtesse d'Alteyrac habitait Paris, tandis que le comte était absent en mer pour son service. Lord Willoughby, qui n'était alors que M. Willoughby, fit sa connaissance; une intimité complète s'établit bientôt entre eux, et bien que la comtesse fût mariée depuis 1836, elle quitta son domicile en 1849 et vint à Londres auprès de M. Willoughby. Ils vécurent depuis cette époque comme mari et femme. En 1852, sur la demande du comte d'Alteyrac, séparation légale fut prononcée entre lui et la comtesse.

Sous le nom de l'honorable Mme Willoughby, la comtesse fut reçue en Angleterre par les amis et même la famille, comme si elle eût été la femme légitime de lord Willoughby. Un des membres de la famille, entre autres, le neveu du noble lord, ne l'appelait jamais autrement que ma tante, et toutes les lettres qui lui étaient adressées portaient l'inscription: A l'honorable mistress Willoughby. Pendant longtemps rien ne parut troubler cette union volontaire. Peu de temps après qu'ils se furent fixés à Londres, M. Willoughby était tombé très gravement malade. La comtesse l'entoura de soins, le veilla jour et nuit, et l'affection de celui-ci était telle que, craignant d'être surpris par la mort, il voulut assurer le sort de la comtesse, prit des dispositions à cet égard et écrivit même à son père pour le prier de lui allouer après sa mort "un revenu qui lui permît de finir ses jours dans une position convenable pour son rang en compensation de l'affection qu'elle lui avait toujours montré." La comtesse, qui avait accepté la vie commune, avait également au point de vue des affaires fait abnégation d'intérêt.

A cette époque, M. Willoughby n'avait qu'un revenu de 75,000 francs. La comtesse, qui avait par elle-même quelque fortune, s'employa à meubler leur habitation d'une façon convenable. En outre elle acheta de ses propres deniers une maison à la campagne dont le séjour avait été ordonné à M. Willoughby. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1864. A cette époque, la comtesse s'aperçut qu'il existait une grande familiarité entre lord Willoughby et sa femme de chambre. Elle pria le noble lord de lui en épargner au moins le spectacle. Elle alla faire un voyage en France, et quand elle revint dans la maison qui lui appartenait, elle reçut bientôt au nom de lord Willoughby, l'ordre de la quitter. Elle fit valoir ses droits pour refuser. Après bien des pourparlers, on en vint à un arrangement. Lord Willoughby s'engagea à payer certaines sommes. La comtesse quitta la maison, où s'installa triomphalement, sous le nom de Mme Willoughby, la servante devenue maîtresse. Mais le noble lord ne se contenta pas de cet affront à celle qu'il avait aimée, qui avait si longtemps partagé son existence et lui avait même donné une fille. Il refusa de remplir les engagements qu'il avait pris.

C'est dans ces termes et pour obliger lord Willoughby, pair d'Angleterre, grand chambellan, à tenir ses promesses authentiques que l'affaire vient devant la Cour. Plus d'une fois les juges ont engagé les parties à consentir à un arrangement pour éviter le scandale, mais lord Willoughby s'y est toujours refusé.

Aujourd'hui encore, le lord chief justice a dit: "C'est là une affaire qui n'aurait jamais dû venir devant la Cour. C'est un grand scandale public. Si j'en avais le pouvoir, je déciderais la chose dès à présent. Malheureusement le défendant est absent: mais il faut remettre le tout entre les mains d'hommes d'honneur, qui fixeront ce que chacune des parties devra faire."

On a arrêté sur-le-champ les bases d'un arrangement, sur l'agrément du lord Willoughby, et l'affaire reviendra lundi prochain.

TREMBLEMENTS DE TERRE PRÉDITS.

Le professeur A. M. Delisser, envoyé par l'Académie de France à la Jamaïque, dit qu'on sera témoin prochainement de grands phénomènes célestes et terrestres.

Dans la nuit du 27 février il y aura conjonction de Jupiter et de Vénus, et trois nuits après Jupiter ne dépassera Venus que de 30 degrés. Le résultat de cette conjonction se traduira par des commotions atmosphériques des décharges électriques, tremblements de terre, &c. L'année courante sera fertile en tempêtes, inondations, tremblements de terre, éruptions, &c.

Les journaux américains ont constaté que le courant du golfe a récemment augmenté d'un quart en célérité. (*Minerve.*)

L'émeute du Château d'Eau.

Paris, 5 février.

Cette affaire, qui a causé une certaine émotion dont les Parisiens eux-mêmes se sont demandé quel était le vrai mot, la réelle portée, arrive fort amoindrie devant la police correctionnelle: de-trente inculpés on est descendu à trouver que dix individus qui méritaient les honneurs de comparaître devant la 6e chambre. Mais telle qu'elle est, cette affaire a sa signification; elle se rapporte à une phase d'effervescences qui paraît avoir eu son point de départ dans la seconde expédition de Rome.

Etaient-ce des attroupements? étaient-ce seulement des glissades qui avaient lieu dans la nuit du 5 au 6 janvier au Château d'Eau, c'est-à-dire en face de la caserne du Prince-Eugène, au point de rencontre des deux faubourgs Saint-Antoine et du Temple? Peut-être y avait-il un peu de l'un, un peu de l'autre.

Nous avons entendu dans cette affaire un officier de paix, M. Sagnol, qui n'a pas hésité à déclarer que pour lui c'était un commencement d'émeute et qui, sans attendre les félicitations du tribunal, s'est applaudi d'avoir empêché l'explosion. Mais qui ne sent là l'exagération de MM. les fonctionnaires de la police qui partout leur besogne et sont toujours prêts à monter au Capitole si à propos:

"Je jure que, tel jour, j'ai sauvé la patrie."

M. l'avocat impérial Aulois n'a pas été si loin. Il a vu dans cette affaire un de ces incidents qui surgissent si facilement au milieu d'une population inflammable comme celle des gamins de *Paris* et qui prennent vite des proportions graves quand ils ont affaire à un agent de l'autorité sans expérience. Voici en deux mots le fait:

Une réunion d'enfants et de jeunes gens se livrait vers minuit, à l'heure où l'on sort du spectacle, au plaisir de la glissade. Au bois de Boulogne ou on patine, au boulevard du Temple on glisse. Au plus fort du jeu, les glisseurs aperçoivent une patrouille; les voilà qu'ils crient: "A la patrouille!" Le jeune sergent qui la commandait se méprend sur cet appel et dirige ses hommes de ce côté; c'est ce que voulaient les gamins; ils attirent les soldats sur le terrain périlleux, sur le terrain de la glissade et alors ils poussent toutes sortes de cris et de vociférations. Le sergent, qui se voit entouré par cette foule qu'il croit hostile, qui n'était peut-être que railleuse, s'aperçoit qu'on tout cas il est mystifié; il se fâche et ordonne à ses hommes de se placer en rang et de mettre la baïonnette au bout du fusil.

Cette démonstration, est-il besoin de le dire? est mal accueillie; c'est alors qu'on s'imagine de pousser les cris qu'on suppose être le plus désagréables à l'autorité. On crie: Vive la république! vive Garibaldi! à bas Veuillot! on chante la *Marseillaise*; on demande des lampions! des lampions! Enfin quelques-uns crient: A la caserne! marchons à la caserne! Des pierres ou des morceaux de glace sont même lancées contre les croisées de la caserne et une ou deux vitres volent en éclats. Heureusement arrive un capitaine qui comprend mieux la situation et qui donne *ordre* au sergent de rentrer à la caserne. En même temps, il envoie prévenir le poste le plus voisin de sergents de ville, et en quelques instants arrivent des officiers de paix à la tête de nombreux agents.

Ceux-ci sont mal accueillis; l'ordre de se disperser est obéi par quelques-uns, mais les plus entêtés restent sur le terrain et prennent une attitude peu bienveillante envers la police. L'un d'eux aurait même dit: "Il faut avoir tué père et mère pour se faire sergent de police!..."

Du moment où de pareilles aménités s'échangent, les violences ne sont pas loin. Déjà la troupe avait dû relâcher un de ceux qu'elle avait arrêtés.

Les prévenus sont au nombre de six. L'un d'eux, le sieur Bergeret, se dit homme de lettres; en réalité, c'est un personnage un peu équivoque et d'antécédents reprochables. Il adresse une lettre à certains journaux sur son arrestation, qui aurait été accompagnée de rigueurs exceptionnelles. Il serait bien certain qu'il n'était pas agréable pour aucun des arrêtés de passer une nuit au poste par un froid de douze degrés.

Les prévenus sont inculpés de cris séditieux, de provocation à un délit, d'outrages et de rébellion. Un d'eux est prévenu seulement de port d'armes prohibées.

Le tribunal a écarté le délit de cris séditieux, et retenant les autres chefs de prévention, a condamné Bar à un mois de prison, Bergeret à six semaines, Merlin et Favre à un mois. Grégoire à quinze jours de prison, et enfin Martin à 16 francs d'amende.

Faits Divers.

—On lit dans la *Patrie*:

Nous avons fait connaître, d'après des lettres particulières de Cochinchine du 12 décembre, les succès obtenus par nos troupes contre les bandes qui avaient paru dans les provinces de l'Ouest.

Nous recevons des nouvelles de Saigon du 30 décembre; elles nous apprennent un fait important pour l'avenir de nos relations avec le Cambodge. Le célèbre chef Pou-com-bo, qui depuis longtemps déjà faisait la guerre au roi de ce pays, vient d'être tué à Phnom-Penho, près de Compong Sai, après un combat acharné dans lequel il a déployé le plus grand courage. Deux grands chefs, regardés comme ses partisans les plus dévoués et les plus vigoureux—les mandarins Aoute-Chalice et Achrong Sombatch—ont été blessés à ses côtés, et sont tombés au pouvoir des vainqueurs.

Pou-com-bo était un homme de beaucoup d'intelligence et d'énergie. Chassé plusieurs fois de nos possessions, il avait toujours reparu à la tête de partisans plus nombreux portant avec lui le pillage et la désolation. Sa mort, qui nous délivre d'un ennemi acharné, ramènera la tranquillité parmi les populations du Cambodge.

—Le 25 janvier, un froid intense s'est déclaré à Moscou. La température est descendue jusqu'à 38 degrés Réaumur (48 degrés centigrades). La police de Moscou a organisé un service pour recueillir les personnes qu'on trouve gelées et demi-mortes dans les rues. Ainsi, le matin 26 janvier, on a relevé sur la place Cianna, aux portes de Kramnoe, une femme mal vêtue et dont le corps était déjà complètement insensible. Les soins d'un médecin ont cependant réussi à la rappeler à la vie. Le même jour, au théâtre Rappo, un spectateur, en regardant les bons de la ménagerie, a eu les jambes gelées. On peut dire qu'il n'y a pas un cocher dont le visage ait été épargné, et beaucoup d'habitants ont éprouvé le même sort. La plupart des marchands n'ont pu se rendre à leurs boutiques.

On annonce que, sur plusieurs points du district, ont trouvé des cadavres gisant sur les routes, et qu'il est impossible de les relever, tant ils adhèrent fortement au sol.

—On écrit de Naples:

Le 22 janvier, vers huit heures du matin, les bandes réunies des trop fameux Pace, Fuoco, Guerra et Colamateo, comprenant en tout trente-cinq à quarante brigands, dont quelques-uns portaient l'uniforme des bersagliers italiens, entrèrent dans le pays de Conca, province de la Terre de Labour, dont la population s'élève à trois mille habitants à peu près.

Ils s'introduisirent dans une habitation distante des autres de quelques centaines de pas; ils s'emparèrent de la personne du célèbre patriote Ignazio Galdieri, qui s'y trouvait, et l'emmenèrent dans les montagnes voisines.

Le frère du prisonnier, capitaine de la garde nationale de Conca, réunit aussitôt toutes les forces disponibles et se mit à la poursuite des bandits qu'il parvint à atteindre à Paterne, commune située à quelque distance. Un combat des plus vifs s'engagea aussitôt. Un détachement de soldats en stationnement à Mignano, et qui était en train de manœuvrer sur le pont delle Rare, entendant la fusillade, accourut au pas de charge sur le lieu de l'action et vint prêter un secours très utile aux gardes nationaux.

Les bandits furent bientôt obligés de battre en retraite; mais, avant de le faire, ils tuèrent à coups de poignard l'infortuné Ignazio Galdieri; puis ils abandonnèrent le champ de bataille en laissant le cadavre d'un des leurs et celui de leur victime.

Plusieurs d'entre les malfaiteurs ont dû être blessés, si l'on en croit les traces sanglantes que l'on a constatées dans les défilés par lesquels il se sont enfuis, et qui conduisent droit aux montagnes de Presenzano et de Torino.

On avertit, à onze heures, par le télégraphe, le commandant du poste de Venafro, d'avoir à arrêter les brigands dans leur fuite; mais il paraît que l'employé du télégraphe à Venafro n'était pas à son poste, car on ne reçut ni réponse, ni nouvelle d'une rencontre sur ce point entre les troupes et les bandits; ceux-ci ont donc pu trouver un asile sûr dans les montagnes de Presenzano et de Torino, où, dit-on, ils ont passé la nuit dans les cabanes des charbonniers, qui ne sont pas les derniers à leur offrir un refuge, des vivres et les indications dont ils ont besoin.

—Un événement bien douloureux et encore occasionné par le feu est venu attrister la ville de Mamers mardi dernier. Voici comment il est raconté par l'*Union bretonne*:

Une mère, dans sa chambre, au coin du feu, faisait la toilette de sa fille, charmante enfant de cinq ans. Celle-ci se plaignant du froid et la mère n'ayant plus de bois sous la main, descendit pour en chercher, après avoir assis l'enfant dans son fauteuil. Lorsqu'elle revint, moins de cinq minutes après, elle trouva sa fille enveloppée de flammes et se débattant au milieu de la chambre. La pauvre mère se précipita sur l'enfant, arrachant les vêtements enflammés; mais, sous les débris, elle ne trouva plus qu'un corps tout noirci et horriblement brûlé; le ventre surtout était dans un état affreux. L'enfant ne poussait pas un cri, et le médecin, à son arrivée, ne put que constater la mort.

— Il est dernièrement revenu en France un marin nommé Raynal, dont les aventures dramatiques ne le cèdent en rien à celles de célèbre Robinson lui-même. Il y a quelques années, un naufrage le jeta avec quatre de ses compagnons sur un îlot désert de l'Océanie appartenant au groupe des îles Auckland. Il y passa près de deux années dans le plus complet isolement, sans espérer revoir jamais les pays civilisés. Le sort a voulu le ramener en Europe. Il fera vendredi prochain une communication à la Société de géographie sur les péripéties de sa fatalité des événements lui a permis de voir.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—27 février.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	52	degrés.
Midi	59	"
3 heures P. M.	63	"
6 heures P. M.	62	"

UNE RESTAURATION À LA GRANT— Nous avons reçu hier soir l'ordre suivant:

"Par ordre du général Grant, toute la partie du paragraphe 4, des ordres spéciaux No 28, de ce Quartier-général, qui révoque les aldermen et assistants aldermen de la Nlle-Orléans, y nommés, pour mépris d'ordres de ce Quartier-général, et qui en nomme d'autres à leur place, est, par la présente, révoquée, et les membres des deux Conseils, révoqués par ces dits ordres No 28, sont, par la présente, réinstallés et reprendront leurs services tout comme si ces dits ordres n'avaient pas été lancés.

Toute la partie du parag. 2 des ordres spéciaux No 41, qui nomme certaines personnes membres des Conseils d'Aldermen et d'Assistants-Aldermen de la ville de la Nlle-Orléans, à la place de citoyens nommés antérieurement mais qui avaient refusés de servir ou qui avaient négligé de remplir les conditions de leur nomination est, en conséquence, révoquée également.

Par ordre du Major-Général Hancock,

GEO. L. HARTSUFF, A. A. G.

LA BANQUE DE LA LOUISIANE.—Sur demande de Miles Taylor, avocat de la dite banque, le juge Duplantier a convoqué un meeting des actionnaires pour le 23 avril prochain, et ce meeting aura à examiner la question de l'abandon de la charte de cette vieille institution.

La pétition représente que la banque est insolvable par raison de pertes éprouvées sous le gen. Butler, par suite de ses ordres sur l'argent confédéré, par raison des pertes d'espèces transportées dans l'intérieur en avril 1862, et enfin par raison de pertes causées par l'insolvabilité de la masse de ceux dont le papier composait le portefeuille de la banque; que l'institution est poursuivie par les créanciers et que la direction ne peut plus continuer la liquidation sans le secours d'une autorité judiciaire.

L'ordre du juge Duplantier porte qu'il sera notifié à l'avocat-général qu'il ait à assister au meeting des actionnaires pour représenter leur intérêt ainsi que l'intérêt des créanciers.

ASILE TOURO.— Les commissaires chargés de l'asile Touro font des préparatifs suivant un acte de la Législature pour soumettre à la ville les fonds qui leur restent, environ $1000. Il ne reste rien autre du legs de $80,000 fait par Judas Touro pour l'érection de l'Asile qui porte son nom et qui a été détruit par le feu sous l'occupation des troupes des Etats Unis pendant la guerre.

CHEMIN D'ORLÉANS.—Les travaux de cette ligne ont commencé hier à l'encoignure des rues Canal et Dauphine, sous la direction de M. Louis Pillé, ex-voyer de ville. Les entrepreneurs sont MM. Harrison et Bietry. Ils espèrent que les chars pourront inaugurer leur service le 1er juin.

ACQUITTEMENT. - L'affaire de J. Elmore, accusé d'avoir tué David W. Connors, il y a quelques mois rue Royale, après avoir occupé pendant deux jours l'attention de la Cour criminelle a été soumise au juri hier soir. Après une délibération de quelques heures le juri a rendu un verdict d'acquittement.

VOL —Des voleurs sont entrés mercredi soir chez M. W. T. Scoux, rue de Chartres, No. 162, et ont emporté des hardes pour la valeur de plusieurs centaines de piastres. La famille dormait et les opérateurs ont été assez prudents pour ne pas faire de bruit en entrant, en cherchant et en se retirant.

NOMBREUSES ARRESTATIONS.—On a arrêté hier nombre de femmes qui ont été amenées à la station centrale. Ces femmes ont paru fort surprises de l'attentat commis contre leur liberté individuelle. Nous saurons bientôt si cet attentat est justifié. En attendant, ces belles dames restent en prison.

CUIR VOLÉ.—A une heure avancée, mercredi soir, cinq rouleaux de cuir valant environ $500, ont été trouvés sur le dray No 2264 et la charrette de déménagement No 601. On suppose que le cuir a été volé par Henry Bagly et Edward Gallaher, au moyen d'un faux ordre sur le commis du bateau à vapeur Sarah, mouillé dans le Nouveau-Bassin. Un mandat a été lancé contre Bagly, accusé de faux.

VOL. — Mercredi soir, un nommé Raphaël Pierre, rue St-Louis, accusé de vol, a été arrêté. Il avait en sa possession, quand il a été arrêté, une boîte à argent, un portefeuille et des papiers de valeur, tous articles volés.

PARDONS DEMANDÉS. — Plusieurs pétitions ont été adressées au gouverneur pour obtenir le pardon des deux nègres coupables d'avoir tué leurs femmes et condamnés à mort. Il n'est pas probable que le gouverneur ait égard à ces pétitions.

UN CRIME CONTRE NATURE. — Un nègre, nommé William Woods, accusé d'avoir commis un horrible crime, a été arrêté mercredi soir et traduit hier matin devant la cour de police correctionnelle qui l'a renvoyé devant la Première Cour de District.

CONVENTION.—73e séance, M. Taliaferro président et 55 membres sont présents.

La Convention vote une indemnité de $150 pour M. L. Lamanier, en raison de services volontaires rendus par lui en qualité d'assistant-commissaire warrants.

On a adopté la résolution suivante:

L'imprimeur officiel est autorisé à imprimer 200 exemplaires de la résolution présentée par M. Blackburn et adoptée le 19 février 1868, autorisant les collecteurs de taxe à racheter les warrants de leurs paroisses respectives et des copies seront envoyées par le secrétaire de la Convention à l'Auditeur d'Etat pour qu'il les distribue aux collecteurs pour leur information et leur gouverne.

POLICE.—Chas. Alberts et Wm Gallaher, traduits pour assaut et bris de paix ont été condamnés à une amende de $10.

David Roach, traduit sur accusation de vol, a été soumis à une caution de $1000, s'il peut la trouver, pour répondre de sa comparution le 3 mars.

Fred. McEnaspy et B. Rowe, accusés de tentative de vol, ont été envoyés au workhouse pour 6 mois.

Neal Boyle, d'un caractère très douteux, a été forcé de donner caution pour répondre de sa conduite.

Margaret Donahue, est allée au workhouse pour 60 jours.

Nombre de soûlards et de tapageurs ont été condamnés à l'amende et à un temps plus ou moins long d'emprisonnement.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN.—M. Hepp préside. Le Juge Whittaker fait un rapport verbal sur les finances et propose une résolution ou ordonnance par laquelle la dette de la ville serait graduellement convertie en bons payables en circulation des Etats-Unis, 20 ans après la date de l'émission, les dits bons devant porter un intérêt de 7 p. 0/0 par an.

Le Juge Whittaker, du comité de finances, dit qu'en observant une économie convenable le revenu de la ville pendant l'année courante excédera de $800,000 les dépenses, et que la législature n'avait pas suspendu la collection des taxes municipales, bien que la collection d'autres taxes fut suspendue jusqu'en 1870. Ces taxes arriérées, rejetées à collection, s'élèvent à environ trois millions de piastres. Il dit, en outre, d'après les informations données par le trésorier que les billets de ville de $20 et de $10 représentent une valeur de deux millions de piastres et que les petits billets représentent une valeur de deux millions et demi.

Est adoptée la dite ordonnance portant que des bons de ville de $500 pour une somme d'un million et de $1,000 pour une somme de trois millions, seront émis, payables dans vingt ans avec 7 0/0 d'intérêt par an, le 1er septembre et le 1er mars de chaque année, en billets de circulation des Etats-Unis soit à New York soit à la Nlle-Orléans.

M. Flood présente une résolution autorisant le voyer à employer 400 travailleurs pour nettoyer le canal de desséchement. Rejetée par 9 contre 3.

M. Davis propose alors que 300 hommes soient employés à ce travail. Une longue discussion s'élève et finalement la résolution est référée au comité des rues et débarcadères.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Sérieuses craintes sur la Californie.

Sentiments de l'Assemblée de cet Etat.

Le Congrès dénoncé et le Président soutenu.

Energiques résolutions adressées de Sacramento à Washington.

Les Démocrates de l'Iowa pour Pendleton.

Dénonciation d'un dépôt de Glycérine à New York.

Alarme à Washington.

Rapport à la Convention de la Caroline du Sud.

Les Républicains ne veulent pas de Représentants de couleur au Congrès.

Un Nègre modéré tué par un Nègre radical.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 27. — Le dernier incendie a détruit un grand nombre de titres, preuves et documents dans des procès de coton, principalement de Savannah et de Charleston, ce qui causera beaucoup d'inconvénients aux avocats et propriétaires.

La convention démocratique de l'Iowa a élu des délégués favorables à Pendleton et les a chargés de voter sans division.

L'affaire de la mise en accusation n'a fait aucun progrès aujourd'hui.

Plusieurs personnes intéressées dans l'administration de l'Alabama ont été devant le comité de reconstruction aujourd'hui, pour l'engager à agir promptement.

SENAT—Rien d'un intérêt général n'a été fait.

CHAMBRE—Un bill a été présenté pour jeter un pont sur l'Ohio à Paducah; Baum, de l'Illinois, s'est opposé au bill parce que les voies ferrées du Sud n'étaient pas les mêmes que celles du Nord et cela dans des vues de séparation des deux sections. Le bill est adopté.

Un bill pour la pose d'un pont de poste sur l'Ohio, au confluent de la rivière Licking, est adopté.

L'orateur Colfax lit à la Chambre une lettre du chef de police de New-York adressée au chef de police à Washington, disant que Tal. P. Shaffner avait rapporté que 160 livres de nitro-glycérine se trouvaient entre les mains de personnes non autorisées Le chef de police craint que tout cela soit destiné pour Washington. La communication semble propre plus d'alarme que de ridicule.

Washington, 27—Il est affirmé sur une autorité tolérable que Stanton veut annuler les procédures militaires dans l'affaire McCardle, pour soustraire cette affaire à la Cour suprême.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 27.—Les Assises de Warwick se sont ouvertes aujourd'hui. Le juge a lancé de fortes charges contre Burke et d'autres prisonniers féniens.

Les magistrats de Bow street refusent d'émettre un warrant pour l'arrestation de l'ex-gouverneur Eyre, de la Jamaïque, sur l'accusation de meurtre.

D'Israeli est allé à Osborne. Le Parlement s'est ajourné une semaine pour attendre la reconstruction du cabinet.

Le *Times* dit que le ministre américain ne pouvait pas avoir de tâche plus facile que le règlement des droits de citoyens naturalisés.

La Chambre des Lords a passé le bill suspendant l'*Habeas Corpus*.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 27, au soir.—L'encaisse à la banque d'Angleterre a diminué de £157,000. Sécurités sans changement.

Liverpool, 27, au soir.—Coton plat à la clôture, 9 1/8, mais ferme. Midd. Upl. 9 3/8; mid. Orléans 9 3/4.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 27 février—Hier soir, la Convention a adopté l'ordonnance sur la taxe jusqu'à la 16e section. Le reste a été renvoyé au comité.

Une résolution remerciant le Congrès d'avoir accusé le Président a été adoptée.

Aujourd'hui, les sections du bill des droits relatives au duel, définissant la trahison contre l'Etat et prohibant toute condition d'éducation ou de bien pour exercer le droit de suffrage, ont été adoptées.

Adoptée également l'ordonnance sur la taxe dans son ensemble et un comité a été choisi pour la porter au général Gillem.

CONVENTION DE LA GEORGIE.

Atlanta, 27—99 voix contre 30 se sont prononcées aujourd'hui pour le transfert de la capitale de Milledgeville à Atlanta.

Dorénavant la convention aura deux séances par jour.

Un parti opposé à tout secours a été organisé par 30 délégués en caucus.

Il propose de nommer un candidat pour la place de gouverneur et de demander à tous ceux qui sont opposés à la répudiation, en faveur ou non de la ratification, de s'opposer et de requérir le Congrès de reconvoquer la convention avec charge de biffer la clause de secours dans la constitution qui s'élabore en ce moment.

CONVENTION DE LA CAROLINE DU SUD.

Charleston 27—La Convention, hier, a passé 17 sections. L'article pour le judiciaire porte que les juges seront élus par la Législature. Les Cours d'équité et des preuves sont abolies. Tous les efforts pour faire élire les juges par le peuple ont échoué.

A été adoptée une résolution pour offrir au Congrès les remerciements du peuple loyal de la Caroline du Sud, ainsi qu'à Grant et Stanton. Plusieurs nègres s'y sont opposés.

Le comité des deux délégués de couleur est revenu de Washington avec l'information que les Républicains ne désiraient pas l'élection de gens de couleur pour le Congrès.

L'Etat sera redivisé en districts congressionnels, avec six représentants au lieu de quatre.

La Convention tient maintenant deux séances par jour et compte terminer ses travaux le 15 mars. Grande course aux places.

Montgomery, 27 février.—Les retours de tous les comtés où il y a eu élection ont été reçus, mais leur publication est encore défendue.

Un nègre qui était connu par son opposition à la ligne loyale et qui a employé son influence à détourner les nègres des polls, a été tué lundi dernier à environ 20 milles de cette ville par un autre nègre radical violent.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 27, au soir.—Coton plat et un peu plus facile. Vendu, 2800 balles. Mid. Upl. 22 à 22 1/2. Céréales plus lourdes, mais prix non changés depuis les cotes de midi.

Fonds publics fermes à la clôture. Sterling 109 7/8. Or 141 1/8 à 141 1/4.

Mobile, 27. — Coton calme à la clôture. Mid. 20 1/2 à 21. Vendu 2900 balles. Reçu 1000. Exporté $145.

Louisville, 27 — Tabac ferme de 5 à 16. Farine superfine $ 25. Coton midd. 20 1/2. Saindoux 15. Mess porc 24 50. Bacon 11 3/4.

Louisville, 27.—La rivière monte. Temps couvert. Thermomètre 34.

St Louis, 29.—Tabac bien tenu. Farine ferme et sans changement. Saindoux 15 1/2 en tierçons. Jambons 16 1/2.

Temps couvert et froid avec des flocons de neige.

Cincinnati, 27—Farine et blé calmes et sans changement. Beurre 39. Avoine plus ferme de 67 à 68. Fromage 14 à 15. Mess Porc 24 00. Bacon 11 1/2.

Louisville, 27.—Les malles de l'Est pour le Sud par la voie de Louisville arrivent toutes sans délai nonobstant tout ce qui a été dit du contraire.

New York, 27—5-20, 107 3/4. Argent actif et ferme à 6 0/0. L'or est descendu à 140 5/8 dans l'après-midi, mais il s'est rallié à 141 1/4. Actions en baisse. Marché agité et réactionnaire.

Balance au Trésor $106,000,000.

Washington, 27—Le Revenu a reçu aujourd'hui $645,000.

Le général Thomas a été devant le comité d'accusation.

On a de sérieuses alarmes ici au sujet des Etats du Pacifique. On se demande présentement si la Californie reconnaîtrait Wade pour Président si Johnson était déposé.

On a reçu ce qui suit aujourd'hui:

"Sacramento, Cal., 27 février 1868.

"A Son Ex. Andrew Johnson, Président des Etats-Unis,

"Je suis chargé par l'assemblée de vous transmettre les résolutions suivantes.

"Signé: H. HAIGHT, Gouverneur."

"Résolu par l'Assemblée de l'Etat de Californie que le peuple de cet Etat sera, comme il l'a toujours été, fidèle au gouvernement de nos pères, et que, par tous les moyens justes et légaux, il soutiendra le Président des Etats-Unis dans l'exécution complète de ses devoirs.

Résolu que nous engageons avec instance le Président des Etats-Unis, au nom de notre peuple, au nom des hommes libres de la Californie et au nom et en faveur de la liberté constitutionnelle, d'être ferme et inflexible dans le maintien du département exécutif du gouvernement, et à cette fin nous lui garantissons notre appui unanime.

Résolu que la majorité radicale dans le Congrès des Etats-Unis a foulé aux pieds et traité avec dédain les grands intérêts du peuple et au lieu de faire des lois pour dégager le peuple du fardeau des taxes dont souffre toute l'industrie du pays, cette majorité fait tous ses efforts pour précipiter le pays dans le tourbillon de la guerre civile, et dans l'opinion de l'Assemblée de Californie, elle s'est montrée également indigne de la haute position qu'elle occupe et de la confiance du peuple.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 27—Descendant les bateaux Kilgour, Continental, Pargoud et Emma. La rivière monte.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud Ouest, 27, 6 h. P. M.—Arrivés: le navire anglais Trenton, de Liverpool; le schooner Anna Lyons, de Boston, avec un chargement de glace.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 27 février.—Thomas porte ses dommages à l'égard de Stanton à $250,000.

Thomas va agir par une demande de writ de *quo warranto* contre Stanton. Le Président ne prend aucune part à la poursuite.

Liverpool, 27 février, après-midi.— Coton plat et en baisse de 1/8. Middling upland 9 3/8. Mid. Orleans 9 5/8.

New-York, 27 février.—Sterling 109 3/4. Coton fléchissant. Middling 22 à 22 1/2c.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 27 février.

Le marché monétaire est dans le même état que depuis plusieurs jours. Les excellents billets et les billets hypothécaires sont à 1 à 1 1/4 par mois. — Les banques escomptent le papier de leurs clients, lorsque ce papier est satisfaisant.

L'or a ouvert à 141 contre 141, hier soir, et a clos à 141 1/4; mais la demande a été limitée. Les transactions embrassent: $18,000 à 140 7/8; $6000 et $20,000 à 141; $25,000 et $10,000 à 141 1/8; $5000, $6000 et $10,000 à 141 1/4; $1000, $2000 et $3000 à 141 1/2. Hier soir, au Board, $6000 à 141. — Dans l'argent, $8000, en demi-piastres américaines, à 136, taux le plus élevé. Il ne s'est pas vendu de piastres mexicaines.

Le change étranger a faibli. Les ventes de Sterling comprennent 1,000 livres commerciales et 1,600 livres à vue à 152; 2,000, 9,000 et 12,000 livres No 1 à 152 1/2; 8,000 à ——, 1,500 livres de premier ordre à 153, 1,200 livres de banquier à 153 3/4, 3,000 livres de banque à 116 1/2 en or.— Dans le change sur France, 15,000 francs, au commercial No 1, à 3.73 3/4; 15,000, 2,000 30,000 et 50,000 de premier ordre à 3.72 1/2, 50,000 à 3 71 1/4. A la clôture, le sterling était coté à 152 à 152 1/2 le No 1 commercial et clear, 153 le change de premier ordre et 154 à 154 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3.75 à 3.73 3/4 le No 1 3.72 1/2 à 3.71 1/4 le change de premier ordre et celui de banques.

Le change américain n'a guère varié. Les banques ont encore tiré sur New-York à 1/2 d'escompte, mais la demande n'a été que médiocre à ce taux. Les ventes de change commercial sont: $14,000, $22,000 et $30,500 (cette dernière somme était de banquiers) à 11/16 d'escompte; $30,000, $20,000, $30,000, $50,000 et $90,000 à 3/4; $15,000 et $40,000 sur Boston, à pair, sans grâce, au même taux; $25,000 sur New-York, à dix jours de vue, à 1 1/4; $10,000, à trente jours, à 1 1/2.

Une vente de 300 actions du chemin de fer des Opelousas a eu lieu, hier, à $ 25. Hier soir, au Board, 20 actions du chemin de fer Crescent City, moins le dividende, à $105, 20 de la banque City National à $66, 10 de la banque des Marchands à $20 et 50 de la banque de la Nlle-Orléans à $18. Les actions de la banque City National ont haussé.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville; ils sont cotés à 79 à 80 les consolidés, et 66 à 67 les émissions en faveur de chemins de fer.

Les billets de la ville sont restés fermes et ont légèrement tendu à la hausse. $3000 en gros billets se sont vendus à 12 3/4 d'escompte et $1000 à 13. Hier soir au Board, $1000 à 12 7/8 et deux coupures de $1000 à 13. Les coupures donnent 13 des gros et 6 1/2 des petits; les ventes premières à 12 1/2 et les secondes à 6. Les billets de l'Etat sont plus fermes. Hier soir au Board, $1000 se sont vendues 51 1/2 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 27 février 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 4000 balles qui ont changé de mains à des prix irréguliers et qui n'ont demandé aucun changement à nos cotes, qui sont: ordinary, à 18 à 18 1/2 cts, le good ordinary 19 1/2 à —, le low middling à 20 1/2 à —, le middling à 21 1/2 à — et le strictement middling à 22 à —. La demande a été bonne à l'ouverture du marché; le matin, de bonne heure une grande partie des affaires a été opérée à des prix plus pleins; mais, subséquemment, des nouvelles défavorables venues de Liverpool et de New York ont ébranlé le mouvement, et, à la clôture, les prix antérieurs ont été à peine soutenus. Le good ordinary a éprouvé quelque demande, et cette qualité étant assez rare, elle a commandé 20 c, mais ce prix n'a pas été encore rendu officiel. Les ventes de middling à 22 c ont été très nombreuses, mais on n'a pas été disposé à aller au-delà, et on n'a fait d'offres qu'en partie. L'approvisionnement offert avait des prix dominants a été borné. Si ce stock est plus ample, nul doute que les opérations eussent pu atteindre de plus grandes proportions, attendu que plusieurs acheteurs ne sont pas en mesure de trouver les qualités dont ils avaient besoin.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	15956	
Reçu aujourd'hui	7464	
" précédemment	498744	
		506208
		521464
Expédié aujourd'hui	4341	
" précédemment	408668	413009
Stock en mains		108455

Les expéditions ont embrassé 1201 balles à destination de Brême et 3140 pour Boston.

FRET—Pas de changements dans les taux.

SUCRE—Il en est arrivé ce matin 85 boucauts de sucre. La demande est bonne et tous les envois reçus ont été vendus aux prix antérieurs: bon commun 13 3/4, fair 14 à 14 1/4 c, good fair 14 3/4 à 1.3/4 c fully fair 15 c, prime 15 3/4 choix 15 3/4 c, jaune clarifié 16 1/2 c, blanc 17 seconde 14 1/2 à 14 3/4 c la livre.

MELASSE—Il est arrivé ce matin 137 barils et 30 demi barils, lesquels ont été vendus aux prix antérieurs. Prime fermentée 75 à 77 1/2 c le gallon, recuite 75 à 80 c.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Louisville, de Louisville, est le seul bateau arrivé depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le stock de farine—lequel est très faible—consiste en grande partie en triple extra. La double extra et les grades au-dessous sont rares et en demande, et le marché est actuellement dépourvu de superfine dont les prix ont haussé. La demande est bonne et il s'est vendu aujourd'hui 1600 barils dont 100 et 100 de fine à $8 75 100 et 200 de superfine à $10 50, 50, 110, 100 et 200 de double extra à $11, 100 ce triple extra à $12, 100 et 100 do à $12 50, 100 et 140 d'extra de choix à $14 et 100 à $14 50 le baril. La superfine se vend actuellement à $10 62 1/2 et double extra à $12 25 le baril.

MAIS—Le marché est calme, mais stable et ferme, l'approvisionnement de l'article est rond et la demande en est bonne. Ventes, aujourd'hui de 12,000 sacs dont 300, 100, 1200 et 1000 de blanc et 1000 de blanc mélangé à 91 c, 400, 600, 2000 et 530 de blanc, 400 et 1100 de jaune mélangé à 95 c, 500 et 1500 de jaune à 95 c, 716 de blanc de choix à 96 c et 370 de jaune à 97 1/2 c le boisseau.

AVOINE—L'avoine est en bonne demande, mais les prix qu'on en offre sont plus faciles pour les acheteurs. Vente, aujourd'hui de 688 sacs, dont 200 et 235 à 82 c, 80 à 83 c et 173 à 84 c le boisseau.

SON—Le son est calme et les prix de l'article sont en ce moment plus bas. 100 et 170 sacs vendus aujourd'hui à raison de $1 50 les cent livres.

FOIN—Le marché est calme et les prix de l'article fléchissent. Il s'en est vendu aujourd'hui 50 à 100 balles; le prime de l'Ohio s'écoule à $19 le tonneau.

BACON—Il n'y a sur le marché ni épaules ni plats côtés. Un lot de 24 barriques d'épaules—devant arriver—s'est vendu à 13 cts la livre. Les épaules se sont vendues au détail à raison de 14 cts la livre et les côtés désossés 16 1/4 c la livre. Un lot de 10 barriques d'épaules s'est vendu sur les lieux à 13 1/2 c, un de 10 do de côtés clear ribbed à 16 1/4 c et 1 do de 10 tierçons de jambons curés au sucre à 17 1/2 c la livre.

PORC—L'article est rare et en demande. Le marché en est dépourvu. Un lot de 75 barils de mess s'est vendu aujourd'hui à $26 75 le baril. Les lots moins forts commandent $27.

SAINDOUX—L'approvisionnement de saindoux est faible et la demande de l'art. a été active aujourd'hui. Hausse de 1 c la livre. Les ventes ont embrassé 350 tierçons de prime, sur les lieux, et dont 180 à 16 1/2 c, 100 et 100 à 16 3/4 à 16 3/4 c, 500 barillets de prime, sur les lieux, et dont 150 à 15 3/4 c., 100 à 16 1/2 c, 100 et 150 à 17 cts la livre, et 500 barillets, devant arriver, à 17 cts la livre, une offre de 16 1/2 c, faite pour 50 tierçons a été repoussée. L'article en tierçons est actuellement tenu à 17 1/2 c et en barillet à 18 c la livre.

RIZ—Vente de 50 barils de prime Louisiane à 10 cts la livre.

GRAINES DE COTON—Ventes de 2000 sacs à $13 le tonneau.

CHANDELLES DE STAR—Il s'est vendu aujourd'hui 450 caisses, dont 50 de chandelles de 12 onc. à 17 c, 50 et 200 do à 17 1/2 c, 50 de 13 o. à 18 c, 75 do de 14 onc à 20 1/2 c et 25 caisses, poids plein, à 23 1/4 c la livre, subséquemment, les acheteurs l'en ont demandé une hausse de 1/2 c des chiffres ci-dessus, et des négociations étaient engagées pour la vente de quelques lots considérables.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 28 février 1868.

Arrivé, hier—424 bœufs du Texas, 80 veaux et veaux d'un an et 4 vaches à lait.

Vendu—128 bœufs du Texas, 8 bœufs de l'Ouest, 50 veaux et veaux d'un an, 19 cochons, 177 moutons et 5 vaches à lait.

A vendre — 330 bœufs de Texas, 18 bœufs de l'Ouest, 31 veaux et veaux d'un an, 90 cochons, 46 moutons et 24 vaches à lait.

[illegible: table of cattle prices]

Décédé, le 27 février, à onze heures du soir, ALPHONSE DUPLECH, à l'âge de sept mois et demi. Les amis et connaissances de la famille Caillier sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures. Le corps est exposé à l'Hôtel des Etrangers.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église St-Augustin, à 7 heures et demie du matin, en mémoire de feu JULIEN MAURY, le 29 février 1868.

Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

La Resp.∴ □ Progrès No 22, sous la juridiction du Sup.∴ Cons.∴ pour l'Etat Souv.∴ et Ind.∴ de la Louisiane, procédera, CE SOIR, à 6 1/2 heures précises, à l'élévation de plusieurs Com.∴ au Sub.∴ Deg.∴ de M.∴ M.∴

Tous les M∴ M∴ réguliers de l'Orient sont invités à y assister.

Par mandement du Ven∴

ARTHUR NOEL, M∴ M∴, Secrétaire.

UNE NOUVELLE LUMIÈRE.

Anchor Oil! Anchor Oil!

PLUS d'explosion! Un tiers meilleur marché et durant autant que l'huile de charbon. Ni mauvaise odeur ni fumée. Il suffit de mettre un nouveau bec à la vieille lampe. La puissance de cette huile est de cinquante pour cent au dessus de celle de l'huile de charbon; la lumière en est plus fixe que celle du gaz, elle l'égale sous le rapport de la beauté, de la propreté et de la sûreté.

L'huile "Anchor" est l'invention d'un chimiste expérimenté et mérite de prendre place parmi les plus grandes succès de ce siècle de découvertes. Elle a eu une vogue inouïe à l'Exposition de Paris et a été l'objet d'une médaille à la Foire de St-Louis avait destiné aux huiles, et à la Foire de Cleveland, le premier prix lui a été décerné.

E. A. WENTZEL, Rue Royale, No 200, coin Dumaine, Seul agent en Louisiane.

☞ On demande des agents.

A vendre,

GROCERIES — La nouvelle grocerie située au coin des rues Ste-Anne et Miro, ayant un stock de choix et une bonne clientèle. On la vendra à bon marché avec le transfert d'un long bail de la propriété. S'adresser à F. REICHMANN, au coin des rues Ste-Anne et Miro.

Nourrice.

UNE jeune femme d'une bonne constitution, ayant un lait d'un mois, désire se placer comme nourrice. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser rue Royale, 242.

Avis.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu CHARLES JANIN sont priées de les présenter immédiatement à l'un ou l'autre des soussignés.

R. W. MASON, au Nouveau Bassin, H. D. OGDEN, au No 8 de la rue du Camp.

Avis.

LE navire français GUIPUZCOANO, capitaine Giraud, venant de Bordeaux, est en déchargement dans le Second District. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai voulu, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires.

C. CAVAROC. No 5, Passage de la Bourse.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire français Guipuzcoano, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

C. CAVAROC.

A LOUER:

ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser chez J. Barré, sellier, rue Bourbon, 204, entre Dumaine et St-Philippe.

J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de chasse par le steamship Panthéon, venant du Havre. Rue Bourbon, 204, entre Dumaine et St-Philippe.

A VENDRE.

UNE GRANDE TOMBE (avec un terrain) touchant à celle de M. St-Romes, au cimetière St-Louis No 2, rue Claiborne. S'adresser au No 176 de la rue du Camp, près Julia.—Egalement, un cottage complètement meublé, à vendre ou à louer, situé à Mandeville, sur le bord du Lac, Hôtel François;—un autre cottage non meublé, ayant huit chambres, cuisine, écurie, puits et jardin—dans la rue des Champs-Elysées, No 143, près la rue Amour. Le loyer est très modéré. S'adresser au No 176 de la rue du Camp.

A Vendre,

Ensemble ou séparément, un cheval avec buggy et harnais. S'adresser rue Bourbon No 204, entre Dumaine et St Philippe.

Chien Perdu.

Perdu, dans la journée du 25 courant, un CHIEN (terrier), ayant les oreilles noires ainsi qu'une tache noire sur le dos, et répondant au nom de Quenot. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera au No 14, rue de Chartres.

A LOUER,

A louer, le premier et le second étage de la maison située au No 79, rue de la Douane, entre les rues Chartres et Passage de la Bourse, chambres faisant face à la rue de la Douane. L'emplacement est excellent pour un Bureau d'affaires. Pour plus de détails, s'adresser au No 81 rue de la Douane, chez M. J. OTTO.

A LOUER, jusqu'au 1er Octobre.

La délicieuse RÉSIDENCE d'été située sur le Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny, ayant deux grandes chambres, un grand cœur et tous les appartements nécessaires, une grande cour, un jardin planté d'orangers, de figuiers et autres arbres fruitiers.—Avec le loyer également, un autre cottage situé dans la rue Derbigny, entre les rues Dumaine et St Philippe.—Très bas prix pour de bons locataires. S'adresser à

W. F. CHAPMAN, Coin Claiborne et Chemin du Bayou.

Avis.

UNE réunion du Club et de tous les citoyens du Septième Ward, Troisième District, qui sont en faveur du parti démocrate conservateur aura lieu MARDI PROCHAIN 3 mars, à sept heures du soir, au Cockpit cependant, rue Colombus entre les rues Amour et Bons Enfants, pour élire des délégués à la Convention d'Etat.

Par ordre du comité,

J RODRIGUEZ, Président du Club du 7e Ward.

Avis au public.

LOTERIE DE LA HAVANE.

AYANT reçu une liste du tirage du 22 courant (classe 905), nous prions ceux qui ont des billets correspondant à cette liste.

FERNANDEZ & VILLA, encoignure Douane et Royale.

Vente pour cause de départ
AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

A PARTIR de ce jour je vendrai toutes les marchandises que j'ai en magasin à 50 0/0 au-dessous du prix coûtant, savoir:

LIBRAIRIE:

Ouvrages de classe: Alphabets, Grammaires françaises, Méthodes pour apprendre le français, Dictionnaires français, Contes et Historiettes, Ouvrages pour jeunes personnes.

Ouvrages de Science, Droit, Médecine, Manuels Roret sur l'industrie, les Arts, &c.

Romans français, Pièces de Théâtre. Paroissiens, Manuels de Piété, &c., &c.

—AUSSI—

Fournitures de Bureau: Registres, Journaux et Grands Livres de toutes grandeurs. Copie de Lettres, Papier à Lettre américain et français. Enveloppes, Encre, Portefeuilles de tout genre. Cire à cacheter, Encriers et Ecritoires. Papier à Dessin en feuilles et en rouleaux pour architectes, Modèles à Dessin, Boîtes de Couleurs, Crayons.

Couteaux de poche de Joseph Rodgers, Ciseaux fins de Paris, Limes pour Cors aux pieds, &c., &c. Cartes à jouer.

Plateaux en Albâtre, Cuillers à Soupe, Casse-noix, &c. Boîtes de Jeu de Maroc garnies et non garnies, Boîtes de Dominos, Do de Loto, Do Whist, Jeux d'Echecs, &c. Peignes à chignon, Porte Cigares, Portes Cartes de visite, Sacs de Dames, &c, &c.

A. BALU, 50, Rue de Chartres.

ENDUIT DESSICATEUR contre l'humidité des murs.

J'AI cru devoir faire connaître, dans l'intérêt de ceux qui souffrent à cause des appartements humides et malsains qu'ils habitent, qu'ayant composé un ciment spécial pour intercepter l'humidité des murs, je suis à même de rendre les chambres, magasins ou appartements du rez-de-chaussée aussi sains et secs que ceux des étages supérieurs. Je puis aussi me charger d'établir les planchers en bois, au moyen de ma manière que garantie de toute humidité il se conserve indéfiniment.

La qualité du ciment composé étant de beaucoup supérieure à celle du ciment ordinaire ne diffèrera cependant des prix des travaux que très peu de celui-ci. Trois jours suffisent pour rendre une chambre au parfait état de sécheresse et habitable.

L. CHAUSSON, Nos 102 et 104 rue Bourbon à côté de l'Opéra.

Avis.

Bureau du Trésorier, Hôtel-de-Ville, Nlle-Orléans, 25 février 1867.

LE public est informé que la prolongation du temps donné pour le paiement des Licences de la ville pour 1868 expire Samedi prochain, 29 du courant. A partir de lundi prochain, il sera ajouté dix pour cent sur toutes les licences émanées de ce bureau.

S. HOWELL, Trésorier.

Avis important.

Le soussigné offre d'envoyer aux personnes responsables qui le désirent, une machine patentée à laver qu'il laissera, à l'essai, le temps nécessaire pour en connaître les mérites; il enseignera la manière de s'en servir.

La Machine est simple et très économique; elle emploie, pour blanchir, moins d'eau, beaucoup moins de savon et de temps que toute autre méthode; elle sert également à passer au bleu et à amidonner.

Le soussigné garantit que la Machine ne laisse rien à désirer pour la perfection du blanchissage, qu'elle ne déchire pas le linge ni n'arrache les boutons, attendu qu'il n'y a pas de frottement.

Il y a un achat à la Machine un pressoir très ingénieux et parfait de tout point; le linge, en passant entre ces cylindres, n'est point déchiré, il sort sec et prêt à être repassé; les pièces les plus fines, les plus lourdes ou les plus grossières peuvent y passer sans peine.

Adressez-vous au soussigné, acquéreur du droit de patente pour l'Etat de la Louisiane, et une de ces machines (Magnolia Washing Machine) vous sera envoyée sans frais.

L. A. GAILLARD, No 105, rue Poydras, Nlle-Orléans.

T. B. MOORE,

Poseur d'installations de gaz et plombier,

84........Rue Baronne........84

ANNONCE au public qu'il vend, en ce moment, tout son stock d'installations aux prix coûtant, au comptant. Il pose les installations de gaz et les tuyaux dans les maisons, aux prix les plus raisonnables. Il a constamment des baignoires, des installations de lieux d'aisance, des robinets, &c.

AVIS.

JE préviens mes clients qu'à partir du 1er mars, mon établissement de bijouterie est vendu à M. A. BONNET, du No 60 rue St-Pierre, lequel je puis leur recommander pour la même genre d'affaires.

Je prie aussi ceux qui ont des objets chez moi de venir les réclamer avant la fin de ce mois, ainsi que ceux qui restent à me devoir de me payer jusqu'au même terme.

HENRY FAURET, 65, rue Royale, entre Conti et Bienville.

Madame STEWART,

236........Rue d'Orléans........236

Première porte au-dessus de la rue Claiborne.

Vient d'arriver d'Europe et s'est établie à la Nlle-Orléans. C'est une des plus célèbres NÉCROMANCIENNES du siècle. Elle consulte d'abord les cartes, puis lit dans la main. Elle est persuadée de pouvoir satisfaire les personnes qui la consulteront. Consultations tous les jours, de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

GRAINES DE JARDINAGE.

Graines de jardinage de Landreth —Récolte de 1867—H. Haffner vient de recevoir un choix complet de graines de la saison d'hiver et de printemps; il a reçu de l'établissement de D. Landreth & Son, à Philadelphie.

Un beau lot d'oignons.

Un choix de graines de fleurs.

Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, centaines ou milliers de paquets.

H. HAFFNER, Rue St-Charles, No 105, En face du Théâtre St-Charles

---

EN GROS ET EN DETAIL.

Marchandises de Printemps.
A UN GRAND RABAIS.

J. LEVOIS & Co.

Vendent:

MOZAMBIQUES rayés, MOHAIR à carreaux, ALPACAS rayés, BAREGES rayés et à carreaux,

A 35 cents.

TOUTES MARCHANDISES NOUVELLES ET DE COULEUR A LA MODE.

FOULARDS soie. SOIERIES à carreaux et rayées, SOIERIES chine,

A MOITIE DES PRIX ORDINAIRES.

CHEMISES et CAMISOLES de dames, en toile de Courtrai, à

$3 chaque.

☞ Meilleur marché que ne coûtent les matériaux. CHEMISES, BAS, &c. pour hommes.

J. LEVOIS & CO, Encoig. Canal et Bourbon.

Magasin à louer.

A louer, un magasin situé rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville, No. 56. Conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux. A. BALU.

EXTRAIT DE CALDWELL

HUILE qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive et soulage promptement les douleurs névralgiques de la tête. Elle a une odeur délicate, rend la chevelure flexible et luisante, et en favorise la croissance. Inutile de se laver les cheveux, afin d'employer la préparation qui, du reste, ne tache ni la coiffure ni l'oreiller.

A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Félix Saron, rue Baronne, No 14. G. H. CALDWELL, propriétaire de la patente, Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 128. Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.

Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi-même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.

FELIX SARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal.

$25 de récompense.

Deux magnifiques LEVRIERS blancs, mâle et femelle, (la femelle a une tache noire sur l'oreille) sont partis de chez le soussigné dimanche 23 courant, à 4 heures du matin. La personne qui fera découvrir celui qui les retient, recevra la récompense ci-dessus.

ADR. BILLAUD, Encoignure Français et Joséphine, Troisième District.

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.

ALEX. McCONNELL, rue Carondelet No 184.

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à décortiquer, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Nevell, des Sucreries à vapeur, des Grilles; à entreprendre toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

LEEDS & Co.

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les caves.

Les ordres laissés au No 25, Carrés Tivoli, et chez A. JURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement.

Bois, Charbon, Sable, &c.

J. C. KATHMAN, (*Fabrique de Toits des Tropiques*), Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Sable blanc et Bois de Chauffage, RUE BIENVILLE, No. 234, Coin Marais, Nlle-Orléans.

LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 56 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai.

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités.

☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prix les plus modérés. Les ordres adressés par les voies ordinaires seront promptement remplis.

V. DEMOUCELLE, Coin Toulouse et Saratoga.

BOIS DE CONSTRUCTION. GEORGE MERZ, Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin. DU bois préparé et brut, des portes, des châssis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 8me maison à partir de la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant oxyprotoxyde d'azote.

PLUS DE MAUX DE DENTS

E. RABASSE, Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. a. m. à 5 h. p. m.

Le Dr. F. H. Knapp,

Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exécute avec le plus grand soin et avec toutes les prothèses les dernières perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger.

Banque City National de la Nlle-Orléans, Nlle-Orléans, Lne, 25 février 1868.

LE 24 du courant, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

C. T. Buddecke,	Louis Schneider,
Fred. DelBondio,	Wm. Edwards,
Edw'd Conery,	Henry Abraham,
Jno. Marks,	Frank Rodez,
	Hern. Ries.

Et, aujourd'hui à une réunion des Directeurs, M. C. T. Buddecke a été élu Président de la banque.

JULES CASSARD, Caissier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 78, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867	$321,590 00
Pertes, taxes dépensées, réassurances, &c, payées dans la même période	217 740 78
Actif le 31 décembre 1867	376,724 62

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux ouverts de prime, contre les risques de mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.

ALFRED MOULTON, Président. WM M. PERKINS, Vice-Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—

J. M. Allen,	J. H. Ludwigsen,	E. K. Converse,
A. Moulton,	Wm Chambers,	A. H. May
S. P. Ethell,	John F. Moore,	Robert Ha?,
Wm M. Perkins,	J. E. Isenbour,	John C. Rogers.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle Orléans, 17 février 1868.

LE 10 du courant, à une élection de Directeurs de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus:

Jules A. Blanc,	E. Peale,	Henry Renshaw,
A. D. Grieff	J. Francke,	Oscar Bercier,
Paulin Durel,	W. A. Gordon,	Sam McConnell.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. JULES A. BLANC a été réélu Président à l'unanimité.

Par ordre de L. BERNARD, Caissier.

Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, M. Thomas L. Dix a été élu caissier, en remplacement de M. F. Hatch démissionnaire.

E. H. REYNES, président.

Département des Travaux hydrauliques. Banque de Commerce de la Nlle-Orléans.

1er février 1868.

UNE élection de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu aux bureaux No 36 rue Dryades, le LUNDI 2 Mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. E. PERCY, Secrétaire.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1868.

LE 3 du courant, à une réunion de Directeurs, il a été résolu que les actionnaires de la banque seront priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 7 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin de voter sur la question de savoir s'il convient de faire une réduction du capital.

L'attention des actionnaires est appelée sur le tableau suivant qui figure dans le rapport du comité à la valeur actuelle de l'actif de la banque.

N. AUGUSTIN, caissier.

Evaluation des bons et autre actif de la banque de la Nouvelle-Orléans

	Montant	évalués à	
377 Bons consolidés de la ville	$377,000 00	80 00	$301,600 00
273 Bons de l'Etat, (anciennes émis.)	182,000 00	40 00	72,800 00
81 Bons de l'Etat, (amortis 20 ans.)	55,100 00	25 00	13,775 00
145 Dito Emission de 1863	145,000 00	* *	* *
38 Bons de la Cie du chemin de fer Mississipi Central	38,380 00	50 00	19,250 00
34 Bons de la Cie du chemin de fer du Sud	32,380 00	40 00	12,880 00
484 Actions du chemin de fer du Sud	15,487 00	3 00	1,392 00
50 Actions de la banque de l'Union	2,000 00	55 00	1,100 00
55 Actions des Marchands	1,375 00	10 00	550 00
5 Actions du Crescent City	155 00	12 00	60 00
50 Actions de la Nlle-Orléans	2,000 00	34 00	1,200 00
Scrips d'assurance	741 00	50	370 00
Effets escomptés, en mains	60,200 82	60	36,160 41
Escomptés: depuis lors	7,300 00	Pair	7,300 00
Propriét. foncière	90,000 00		65,000 00
Billets protestés et suspendus	883,917 24	10	88,391 72
Réclamations de coton	480,000 00	* *	* *
Mandats d'Etat	3,415 00	70	2,790 00
Réclamations en susp ns	33 00		
En caisse le 2 janvier	175 836 82		175 836 82
	$3,481,164 59		$796,317 65

PASSIF.

Emission évaluée	$21,500 00
Dépôts individuels	181,916 65	201,916 65
	$594,401 00

Nouvelle Orléans, le 28 janvier 1868.

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 27 FEVRIER —No 214

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
63	32	74	23	59	51	24	53	30	60	8	28	4	

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 40 de la rue St-Charles, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent.

Avis aux Contribuables.

BILLETS D'ETAT, MANDATS D'ETAT, en sommes à la convenance des acheteurs, pour payer les Taxes d'Etat et de l'exercice — Egalement Mandats de la ville de Jefferson, pour payer les taxes.

A vendre à un escompte libéral par AVEGNO & WILLOZ, Au coin des rues Commune et Carondelet.

TAXES! TAXES!! TAXES!!!

Avis aux Contribuables.

DES WARRANTS en sommes à la convenance des acheteurs, pour payer les taxes d'Etat et de la Convention, à vendre à un escompte libéral, au No 11, rue CARONDELET, par J. HERNANDEZ.

A VENDRE.

UNE grande TOMBE avec terrain, touchant à celui de M. St Romes, au cimetière St-Louis No 2, rue St-Louis, près Claiborne.

Pour les détails, s'adresser au No 176 de la rue du Camp, près Julie.

Belle propriété à vendre ou à louer.
Rue St. Philippe No. 308.

Une belle maison de résidence à étage, bâtie dans le genre le plus moderne, avec toutes les cheminées en marbre blanc, ayant au rez-de-chaussée un double salon avec arche, salle à manger, vestibule, quatre chambres à l'étage supérieur, vestibule et balcon sur la rue et par la cour, cuisine à étage contenant huit chambres, cour carrelée, cave, etc.

La dite propriété sera vendue à l'amiable ou bien louée à raison de $70 par mois. S'adresser rue d'Orléans No 76.

HARENGS DE HOLLANDE,

Reçus directement par le navire ISLAND HOME.

SAVON DE A. BILLAUD.

ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.

A vendre par S. HESSE. No 8 rue Tchoupitoulas.

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.

SCRUGGS & BARTLETT,
ENCANTEURS,

No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.

☞ Avances faites sur consignations.

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE à $1 50 par douzaine.

A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,

No 21, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille-Levée.

M. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général, qu'étant retiré de la Société Photographique, il est maintenant préparé à prendre des portraits sur carte, au prix réduit de $1 50 par douzaine surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour.

Ambrotypes, porcelaine et ferriotypes, portraits à l'huile, au pastel et à l'encre, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Vues d'édifices, instruments, décorations de tous genres.

Le studio est ouvert TOUS LES JOURS de 8 heures du matin à 5 heures.

Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en daguerréotypes, ambrotypes, etc., etc., pour être copiés en carte, peuvent le faire en toute confiance.

AUGUSTE BROUÉ
CAMPEMENT-RESTAURAT

Le soussigné a ouvert depuis le 3 Janvier, au No 221 rue de Chartres, entre Dumaine et Saint-Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a déjà tenus.

AUGUSTE BROUÉ.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & CO.,

Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées; nattes; tentures et sièges.

NATTES—800 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.

RIDEAUX—Brocatelle, reps, tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c.

CORNICHES, Bandes, Fitches, &c.

Tabac "Century," de Lorillard.

Le TABAC connu sous le nom CENTURY est reconnu aujourd'hui comme le meilleur tabac de la fabrication de Lorillard. Il est remarquable par sa qualité, mais on y trouve aussi des billets, savoir:

Le lundi, un billet de $100 dans un papier.

Le mardi, deux billets de $50 dans deux papiers.

Le mercredi, cinq billets de $10 dans cinq papiers.

Le jeudi, dix billets de $10 dans dix papiers.

Le vendredi, vingt billets de $5 dans vingt papiers.

Le samedi, cinquante billets de $2 dans cinquante papiers.

LES CHIQUEURS DU TABAC "CENTURY"

Reçoivent non seulement le meilleur article sur le marché qui se peut avoir un tabac coupé fin, mais courent la chance de recevoir un billet en banque sous forme d'un des susdits greenbacks. On trouve chez les marchands de tabac, en gros et en détail, à prix modérés.

SUTHERLIN, CALLAWAY & CO., Rue Gravier, No 187.

Agents pour la vente en gros à la Nouvelle-Orléans.

J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,

ANNONCE au public et à ses clients qu'il a transporté son bureau au No 37 passage de la Bourse. Il y sera visible, tous les jours, de midi à une heure.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST. CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA, Propriétaire.

A. LOEZ,

134 RUE DES REMPARTS 134

(*entre les rues St-Pierre et Toulouse*)

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'elle vendra son stock de véhicules à très bas prix. Le stock se compose de barouches, cabriolets de médecins, buggies, une magnifique voiture, sulky, Jersey wagon et baggy découvert.

D'habiles ouvriers sont chargés de faire et de réparer toute espèce de véhicules.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Enc. Conti et Bourgogne.

MALADIES DES YEUX.

LE DR HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures, au No 148, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures.

TRAITEMENT SPÉCIAL GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES. Le Docteur A. DE SAUSSET se charge, à forfait, des maladies secrètes suivantes que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie et des voies urinaires.— Le guérison de la Surdité, si chronique qu'elle soit, est garantie en 30 jours.—Cabinet de consultation, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76.

$5000 de Récompense.

UNE récompense de CINQ MILLE PIASTRES sera payée, par le Bureau des Assurances, pour des renseignements qui, donnés dans les trois mois après la présente date, feront condamner la ou les personnes impliquées soit comme instigatrices soit comme auteurs du crime d'avoir mis le feu à l'entrepôt de la Douane. No 11, ou à son contenu, qui ont été détruits récemment dans les rues de la Nlle Levée et Fulton.

JNO YOUNES, Surintendant pour les incendies.

J. Hernandez,

COURTIER,

11........rue Carondelet........11

A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats, etc.

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE

HAY & MEHLE,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tannage.

Rue du Commerce, 82 (44) Nlle-Orléans

MOULOR & DUMESTRE.

IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,

12........Rue de Chartres........12,

Anciennement même rue No 181.

LE Dr CHS. DELÉRY, de la Faculté de Médecine de Paris, annonce au public qu'il donnera des consultations à tous les jours de midi à deux heures, à son domicile, rue des Remparts 179, entre Ste Anne et Dumaine. Il s'occupera spécialement des affections de poitrine.

CONSULAT DE FRANCE
Avis Mensuel. Février 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A	L
Aureaux Auguste	Lacassagne Laurent
B	Landresse Célestin
Boissons (ou greffier)	Lebrait Jean
C	Litt Frédéric
Condevaux Maurice	Louveau Emile
Cavarie Guillaume	Lustig E
Cassotte Justin	Lucian
Cronnillac P J	Landenstrotch Catherine
Castaret Jean	Landerwetch Antoine
Cauhel Maxime	Lourmède Philippe
D	M
Desvalmaster Francis	Martin Jean
Dupas Bernard	Mialane François
Dulatis Charles	N
Duoumer François	Nord Hélène Marie
Desmarre Joséphine	O
Drobet Charles	Oul ann
Dubreo Louis	P
E	Parent Alexandre
Ebert Alexandre	R
Emmanuel Jacques	Robin (ou ferrée) Charles
F	Joseph et Laurent
Fabre Mme (née Elisabeth Moulin)	Roche Jean Anne
	Ruffier Stanislas
Ferder Antoine	Roburin Charles
G	Rosenthal Louis
Germain Nicolas	Rech Nicolas
H	S
Hoffmann Jean	Salvat Hallaguer
J	Sommer Mme (née Barbe
Jové Antoine	T
K	Tosso Stéphanie Mme
Koch Jean	
Kersebrewtz Mme (née de Soiens)	

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 27 FEVRIER. — CLASSE 1[illegible]

Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
13	29	50	43	45	78	12	3	63	60	44	48			

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD. Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts.

Bureau, rue St Charles, No 40.

Vins et Whiskey.

B. CAMET, 31 rue Dumaine entre Chartres et Levée, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert une maison de commerce où l'on trouvera des vins de première qualité depuis 45 piastres la barrique, et aussi des vins et des whiskeys au-dessous des prix de la place.

Les acheteurs sont priés de venir goûter ces articles avant d'en acheter ailleurs.

AUGUSTIN & BURTHE,

CABINET D'AVOCATS.

D. AUGUSTIN, JAS. D. AUGUSTIN, E. BURTHE, Com. des E. U. Notaire pub lc. Notaire pub.

"AVOCATS ET CONSEILLERS.

No 16. rue Carondelet.

Tout le monde le prend.

AMER DE BRADY,

POUR LES FAMILLES.

CET Amer guérit de la DYSPEPSIE, de la DYSSENTERIE, de la CONSOMPTION de la TOUX, du CHOLERA MORBUS, des MALADIES DE FOIE et des MAUX DE REINS.

Il est sans égal. C'est un préservatif infaillible des FIEVRES EN FRISSON.

Il ne faut donc pas s'étonner que CHACUN LE PRENNE.

Pour les voyageurs et tous ceux qui sont exposés à souffrir du changement de diète et du changement d'eau, une bouteille de ce médicament est d'un grand secours. Toutes les familles devraient s'en pourvoir. C'est un remède agréable, qui se prend sans le moindre danger et qui agit promptement.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands. Fabriqué et à vendre, en gros, par

D. C. BRADY & CO. 46, Fourth street, Louisville Ky.

ETHELL & THOMAS, agence générale, Rue Poydras, No 105, Nouvelle-Orléans, Lne.

COUTEAUX A TABAC.

J. TRICHARD,

99........Rue d'Orléans........99.

Fabricant de COUTEAUX à hacher et à trancher le PERRIQUE.

Fait aussi: BÉQUILLES pour grandes personnes et enfants. Répare les MEUBLES, fait les ouvrages de MENUISERIE &c.

E. W. Burbank. Alfred E. Billings

Moulin Crescent City.

Farine de Maïs et Son—Gru et Maïs concassé—Avoine et Son—constamment en magasin et à vendre au plus bas prix du marché, par

E. W. BURBANK & Co., Rue de la Nlle-Levée Nos 137 et 139, entre les rues Gravier et Notre-Dame.

C. JAUBERT & Co.,

20........Rue de Chartres........20

APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, bien assorti et nouvellement à la saison.

Ces marchandises sont bien assorties, de joli choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.

Les ordres seront remplis avec soin et promptitude.

F. D. BULEFF,

COURTIER,

Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, les billets de banques courants et non courants, scrip d'assurances et effets de premier ordre.

Rue Gravier No 124, Nouvelle-Orléans.

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, No ... RUE DU CANAL ... 19

entre Bourgogne et Rampart, au 1er étage

Il se charge d'exécuter consciencieusement toutes les opérations dentaires.

Consultations en français ou espagnol et en anglais.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur piton à riz, et qui, depuis un grand nombre d'années, a construit, monté et dirigé des machines à riz, à ce comme à faire nous mêmes la construction du "Pilon à riz." Cette machine, la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins aux acceptions.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz sur une grande échelle.

LEEDS & CO, Au coin des rues Delord & Foucher.

L. CRESSON,

PEINTRE,

163 et 165 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient au magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, assortiment d'ARTICLES DE PEINTURE, glaces, chapelets, gravures, tableaux, &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des restaurations de peinture, dorure, &c.

E. C. BARROW,

AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES

—ET—

Agence Générale. Bureau.

15........Rue Carondelet........15

SE charge de l'achat, de la vente et de l'échange de propriétés foncières et de la collection des loyers, etc., ainsi que du recouvrement de loyers, &c.

BUSH & GOODE, Avocats,

LOUIS BUSH, associé résident, bureau, rue du Camp, No 37, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils exercent leur profession dans la Nlle-Orléans, dans les paroisses Jefferson, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, St Martin et Orléans qui ont des réclamations dans ces paroisses n'ont qu'à s'adresser directement au bureau, rue du Camp.

AGENCE GENERALE

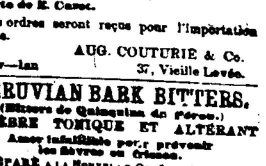

Eau-de-vie naturelle de Forge & Fils. De Alphonse Cabuzac, Champagne de Heidsieck, Porto de E. Canet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. 37, Vieille Levée.

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ à la Nouvelle-Orléans d'après la recette d'un MEDECIN PRATIQUANT du sud d'une science reconnue, composé de la meilleure ECORCE QUINQUINA ROUGE DU PEROU choisie spécialement à cet effet.

Les propriétaires offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DEPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGREABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHEE CHRONIQUE, de la FIEVRE INTERMITTENTE, de la FIEVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS ASIATIQUES.

Dr. M. PERL & Co. seuls propriétaires et fabricants. NLLE-ORLEANS (Le.), 134, rue de Chartres.

Géo. L. KOUNS & Bro., rue des Commune, No 59, (Agents pour la vente en gros.)

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS.

Jos. P. COULON,

(Successeur de Price et Coulon,)

PLOMBIER,

Rue du Camp, No. 168, après la rue Poydras.

AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Defiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds, bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce du plombier. Il se charge, dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE MME DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

COLLÈGE Commercial de [illegible] sous l'habile professeur. Il a été fondé en 1862, et tient une chaire de livres en anglais, dans le plupart des anciennes maisons de cette ville et des états du Sud. Les meilleurs professeurs de la ville donnent le Cours commercial: les chefs de livres, la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettra de ce cours, $1,000, $2,000 ou $3,000 par an est à ouvrir aux jeunes gens. Catalogues envoyés à qui le demande.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERNIER, PENSIONNAT ET EXTERNAT

LES cours de cette institution sont au plein activité. Les classes supérieures conduites à Ann préparent les premiers mérites, comprenant le Latin, le Grec, les Mathématiques, Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires reçoivent des enfants de tous âges.

L'Anglais, le Français et le Dessin des livres sont enseignés simultanément, l'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à des sections particulières.

Les prix d'admission avancent de $4 à $10 selon le degré d'avancement des enfants.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs de commerce et les Etude de l'Anglais et du Français.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 255, entre Dauphine et Bourbon.